

Mesures COVID

Point sur le protocole sanitaire

À destination de : Tous les collaborateurs de Compass Group France et de ses filiales

Direction : Ressources Humaines

Date : 11 mars 2022

Chères collègues, chers collègues,

Le gouvernement a annoncé la fin du protocole sanitaire Covid en entreprise à compter du lundi 14 mars prochain, et a mis à jour le protocole spécifique à la restauration collective.

❖ **Offre de restauration et mise en place sur nos établissements :**

Sur le plan de notre offre de restauration, et en concertation avec vos clients, vous pouvez mettre en œuvre sans restriction particulière :

- Le libre-service des plateaux, serviettes, verres, couverts, pain, condiments...
- Les salad'bar et dessert'bar
- Utilisation libre des fontaines à eau et micro-ondes
- La capacité de la salle à 100% (avec retrait des plexis et du quinconce)

❖ **Conduite à tenir pour nos équipes sur établissement et dans les locaux administratifs (sièges, Directions Régionales) :**

Le **port du masque reste obligatoire sur tous nos établissements Santé, Senior, Social – Medirest**, conformément aux recommandations du gouvernement.

Sur les autres secteurs, compte tenu du fait que les textes juridiques encadrant le port du masque n'ont pas encore été mis à jour par le gouvernement, et par souci de préservation de la santé de nos équipes, nos convives et clients : **le port du masque reste en vigueur.**

Cette précaution est nécessaire au regard de la continuité d'activité que nous nous devons d'assurer, et parce que la circulation du Covid – variant Omicron reste malheureusement très importante en France.

Nous vous rappelons enfin que les mesures suivantes sont également maintenues :

- Application stricte des gestes barrières (lavage des mains régulier, désinfection des matériels, gel hydroalcoolique à disposition en permanence...)
- Désinfection régulière de tous les points de contact
- Aération fréquente des locaux
- Pas d'embrassades, ni accolade, ni poignées de mains

Nous souhaitons de tout cœur que les prochaines semaines soient propices au retrait serein du masque sur tous les lieux de travail, et nous vous tiendrons informé-e-s au plus tôt le cas échéant.

Nous vous remercions d'informer au plus vite toutes vos équipes de ces mesures.

Mathilde BOUCHARD
Directrice des Ressources Humaines